

Paris, le 16 octobre 2003

Armelle DEVELAY
Président du SYNPREFH
30, boulevard Pasteur
75015 PARIS
Téléphone : 01 56 58 08 90
Télécopie : 01 56 58 08 93

Monsieur le Professeur William DAB
Directeur Général de la Santé
Ministère de la Santé
8, avenue de Ségur
75350 PARIS 07 SP

AD/AB/2003-69

Monsieur le Professeur,

Par courrier du 18 septembre dernier, je vous alertais sur le fait que le laboratoire Wyeth nous demandait, sans qu'aucune information ne nous soit parvenue du Ministère, d'assurer la dispensation de l'Enbrel® (etanercept) à l'hôpital pour le rhumatisme psoriasique, alors que ce médicament est commercialisé et remboursé en ville dans deux autres indications.

Nous nous inquiétons par ailleurs de savoir si les CPAM rembourseraient les traitements délivrés dans cette indication par les Pharmacie à Usage Intérieur, alors que la Commission de Transparence n'avait pas retenu cette indication de l'AMM. Ces inquiétudes se sont avérées fondées...

L'impatience grandissante de nos adhérents avec une demande de radicalisation de nos positions sur ce dossier, m'a conduit à tenter de joindre vos services pour connaître l'évolution de ce dossier. Cette tentative n'ayant abouti qu'à un renvoi vers la DHOS, mais à aucune nouvelle information, je reviens vers vous avec insistance et le souci d'anticiper la prochaine AMM de l'Enbrel® dans une nouvelle indication très répandue : la spondylarthrite ankylosante.

Je tiens également à vous rappeler la ferme volonté de nos adhérents, dont plus de la moitié exercent en CHU, de voir confier la dispensation aux patients ambulatoires à nos collègues officinaux dont les compétences et les capacités d'adaptation ne peuvent être remises en cause, même à l'occasion d'une première dispensation d'un médicament à prescription initiale hospitalière.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Professeur, l'expression de mes salutations distinguées et confraternelles.



Armelle DEVELAY
Président du SYNPREFH

Copie :

Monsieur Jean-François MATTEI, Ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées
Monsieur Edouard COUTY, Directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins
Monsieur Jean PARROT, Président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens